



## **INFORMATION**

La commission de contrôle des listes électorales se déroulera

**JEUDI 16 mai 2024 à 14h30**

Salle Pierre Paul Riquet- Mairie de Valence d'Agen

Conformément aux articles 7 à 11 du code électoral, cette réunion est ouverte au public.

La commission de contrôle a deux missions :

- elle s'assure de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion ;
- elle statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

Le Maire